

# Après la taxe "carbone", la taxe "péage urbain" ... et demain ?

L'Automobile Club, Association Française des Automobilistes (ACAFA) réagit à l'adoption, en toute discrétion, par le Sénat, d'un amendement visant à permettre la mise en place de péages urbains, et rappelle quelques points essentiels :

- La possibilité de se déplacer aisément est perçue comme un élément essentiel de la qualité de vie par l'ensemble de la population. Les enquêtes de l'INSEE montrent que le déplacement moyen dans les grandes agglomérations françaises demande 16 minutes de porte à porte en voiture et 36 minutes pour le transport en commun.
- Les enquêtes de transports effectués dans toutes les villes françaises ne mettent en évidence aucune dégradation importante des conditions de circulation. Sauf mise en œuvre de politiques systématiquement hostiles à l'automobile, et donc au choix de la grande majorité de la population, il n'y a aucune raison de craindre une dégradation de la circulation à l'avenir car plusieurs facteurs sont à l'œuvre : le parc automobile ne s'accroît plus que très lentement, les déplacements se développent surtout dans les zones périphériques, etc.
- Mettre en place un péage urbain va encore renforcer le poids des taxes pesant sur l'automobiliste et va donc pénaliser en premier lieu les ménages les plus modestes, qui résident en périphérie, dans leur accès à la mobilité.
- La dimension des villes françaises ne justifie pas la mise en place de péages urbains, au regard du coût de mise en place de tels systèmes. A Paris, le réseau des transports collectifs, pourtant extrêmement développé et largement subventionné, est déjà congestionné aux heures de pointes, et n'est pas en mesure d'absorber un report de flux supplémentaire.
- Le péage urbain aurait pour effet de déplacer nombre d'activités économiques encore plus loin vers la périphérie, générant des déplacements supplémentaires, allant à l'encontre du but recherché.
- A Londres, la taxe d'embouteillage est clairement un " échec économique ", assure de son côté l'association des utilisateurs de la route (RUA), qui estime qu'une déclinaison en province britannique de la taxe londonienne serait économiquement périlleuse. La Chambre de commerce de Londres estime que 42% des commerçants installés au cœur de la capitale mettaient sur le compte du péage urbain la baisse de leur chiffre d'affaires et 25% d'entre eux envisageaient même de déménager.
- Didier BOLLECKER, Président de L'Automobile Club, Association Française des Automobilistes (ACAFA), ainsi que les Présidents Délégués au niveau des régions, saisiront les Députés dans le cadre de l'examen du projet de loi " portant engagement national pour l'environnement ".